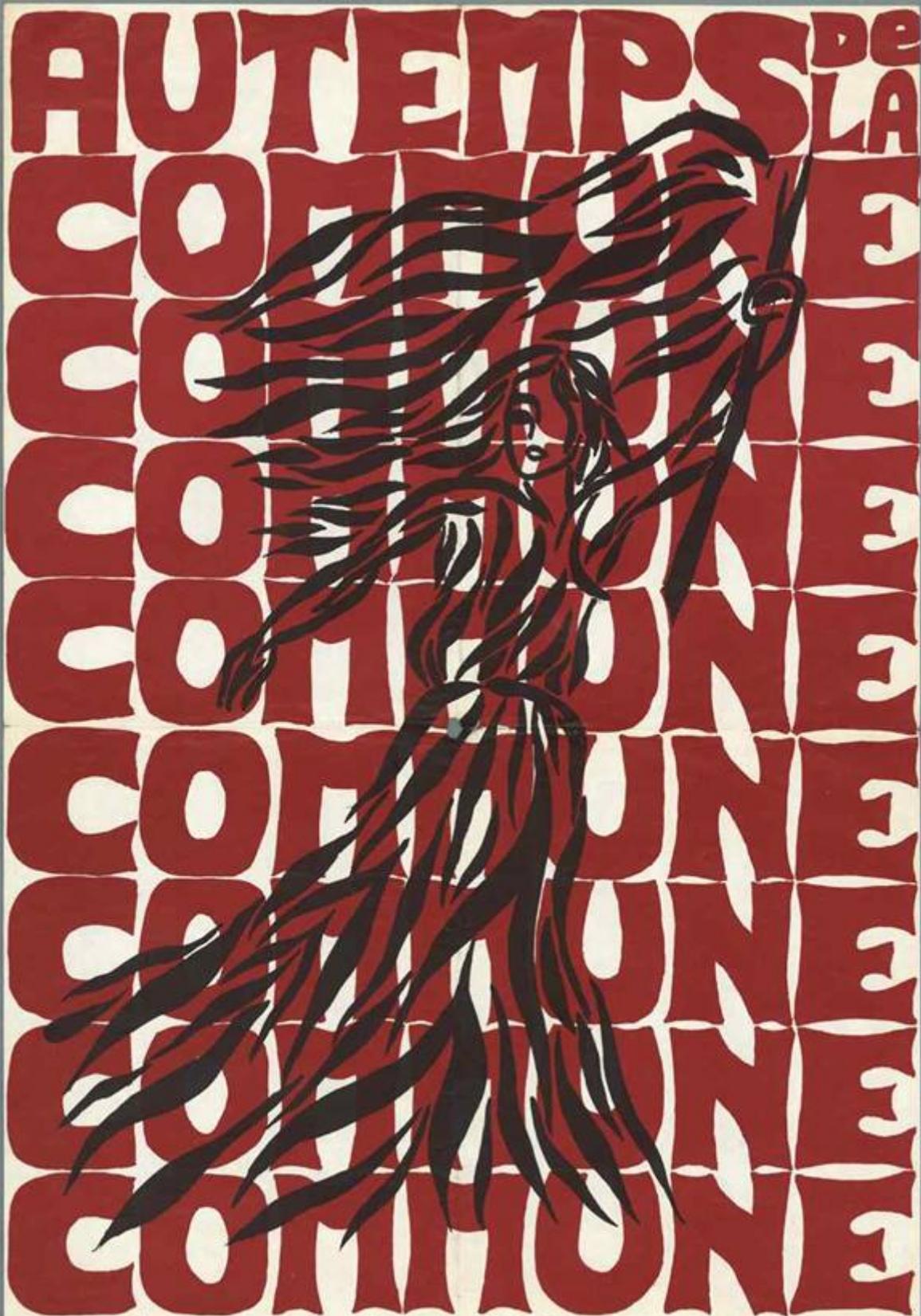


AU TEMPS DE LA COMMUNE



A tous ceux qui, victimes de l'injustice sociale, prirent les armes contre un monde mal fait et formèrent, sous le drapeau de la Commune, la grande Fédération des douleurs.

Jules Vallès

La Commune de Paris. 1871.

Le 2 septembre 1870, après un mois et demi de guerre face à la Prusse, Napoléon III capitule. Deux jours plus tard, la République, troisième du nom, est proclamée et souhaite poursuivre les combats. Paris est assiégé et bombardé. Fin janvier 1871, la défaite est consommée et des élections législatives sont organisées, remportées par les monarchistes.

À Paris, la révolte gronde. Pour y échapper, le gouvernement provisoire se replie sur Versailles. Le 18 mars, le peuple parisien se soulève, chasse l'armée de la capitale. Le 26 mars, un conseil communal de 90 membres se constitue et prend le nom de « Commune de Paris », en référence au premier gouvernement révolutionnaire de 1789 et plus encore en hommage à la commune insurrectionnelle des sans-culottes de 1792.

En 1871, donc,, elle se présente comme un « contre-gouvernement » opposé aux « Versaillais », détenteurs du pouvoir officiel de la république proclamée.

La Commune se veut un régime populaire et agit selon des principes de démocratie directe. Des clubs se constituent et de multiples réunions s'organisent, qui adoptent des motions immédiatement transmises aux autorités. De nombreuses décisions progressistes sont ainsi prises, tant au niveau politique que sur le plan social. Les droits des femmes, par ailleurs très actives dans les combats, sont notamment élargis.

Cet épisode insurrectionnel dure exactement 72 jours et s'achève lors de la semaine sanglante de mai 1871, lorsque Thiers, chef des Versaillais, envoie la troupe dans Paris. Les combats sont terribles et on estime que 25 000 communards sont tués, soit au combat, soit directement fusillés. Plus de 10 000 d'entre eux sont déportés en Nouvelle Calédonie et ne seront amnistiés qu'en 1880.

La Commune de Paris reste l'un des épisodes les plus marquants de la mémoire ouvrière et la seule expérience de démocratie directe qu'ait connu notre pays.

***Le Sang des Vivants
Variations communes !***

Tentative théâtrale
« Il faut redonner sa place à l'imaginaire poétique et politique. »

Le spectacle en quelques mots.

La Commune a traversé le temps et est arrivée jusqu'à nous. Bien vivante. Elle est devenue le symbole des luttes et des évolutions sociales qui vont parcourir le temps.

Pourquoi un spectacle sur la Commune, à partir de la Commune ?

Ici, pas un spectacle historique, ni une conférence mais des prises de paroles mêlées : compte-rendus de 1871, poésies et chants d'hier et d'aujourd'hui. Parce que nous avons choisi de confronter la poésie et le politique en utilisant les armes des arts scéniques : pour reprendre la parole citoyenne ailleurs que dans les assemblées déclarées. Défendre le bien commun, l'intérêt général.

Il n'y a pas de « mise en scène » à proprement parler : un capharnaüm certes mais audible pour fabriquer un acte de rencontre réel : tout ce qui est commun peut être mis en voix.

Nous parlons dans un espace commun où les protagonistes (artistes et publics) se mélangent : abolir la séparation de l'espace de la scène et de la salle. Les lieux où nous parlons sont les nôtres : associations, théâtres, lieux publics, médiathèques, mairies... Un « spectacle » qui se veut mouvant d'un jour à l'autre, les protagonistes et les textes peuvent changer d'une représentation à une autre, d'un lieu à un autre : nous jouerons tous les mois et partout où nous serons accueillis.

Pour l'heure rendez-vous au théâtre du Levain à Bègles les 22 et 23 novembre 2019.

Place donc à « *l'imaginaire poétique et politique.* »

Vive la Commune !

Paris. 1871. Guerre perdue contre la Prusse. La III^e république est proclamée après la chute du second empire. A Paris, des citoyens de toutes conditions (ouvriers, politiques, artistes, journalistes, hommes et femmes...) se mobilisent contre ce nouveau pouvoir : ils créent un gouvernement révolutionnaire : la Commune. Principe de base: le pouvoir par le peuple et pour le peuple.

Pendant 72 jours, on se bat dans les rues. Et on se réunit pour mettre en place un nouveau système politique pour défendre les droits de toutes et tous dans les domaines fondamentaux de la société : éducation, travail, séparation de l'église et de l'Etat, suppression de la peine de mort...

L'équipe :

Matthieu Boisset, Valentin Calonne, Eric Chevance, Léa Cornetti, Benjamin Ducroq, Frédéric Guerbert, Mélanie Henel, Dany Hubert, Isabelle Jelen, Marianne Perdu, Michel Richard, Hervé Rigaud, Daniel Strugeon. Et Matthieu Chevet à la technique.

[Http://ciediesirae.fr](http://ciediesirae.fr)